

BUREAU SYMBORD - COMITE DE PILOTAGE CDRA REUNION DU 4 FEVRIER 2013 – LES AVENIERES

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Présents :	
NOM Prénom	Organisme
BONNARD Olivier	Président CC Pays des Couleurs
BUHAGIAR Jean Claude	CC Pays des Couleurs
CHEVROT Gilbert	Commune de Chavanoz
GIROUD Christian	CC Pays des Couleurs
LOUNES Belkacem	Rapporteur – Conseiller Régional
MENUET Serge	Président Symbord
MOLINA Adolphe	Président CC Isle Crémieu
MOYNE BRESSAND Alain	Chef de projet CDRA
N'KAOUA Pascal	Président CLD Boucle du Rhône
RABILLOUD Andrée	Conseillère régionale
RIVAL Christian	Conseiller général canton de Morestel-CC Pays des Couleurs
TESTE Pierre	CC Isle Crémieu
Invités :	
CLEUX Vincent	Animateur CDRA - Symbord
MERGOUD Gilbert	Maire des Avenières
Excusés :	
Mme Hermine VOLLE et M. Alain TUDURI.	

Ordre du jour :

- 1- Bilan CDRA année 2012
- 2- Appel à candidature Economie de proximité 2013
- 3- Dossiers à engager

Questions diverses

① Bilan CDRA année 2012

A chaque début d'année est présenté un bilan de l'année écoulée :

Nombre de comité de pilotage : **6**

Nombre de dossiers engagés : **64 (41 en 2009 - 39 en 2010 – 61 en 2011)**

Dépenses engagées : **1 900 564 € (1 430 000 € en 2009 – 1 402 406 € en 2010 - 1 565 712 € en 2011)**
Soit 6 268 682 engagées depuis le début du CDRA sur 16 186 000 € prévus (39%)

Montant de subventions engagées :

Région : **707 797 € de subvention** (taux moyen 37.2 %)

Département : **105 647 € de subvention** (taux moyen 5.6 % - hors dotation territoriale)

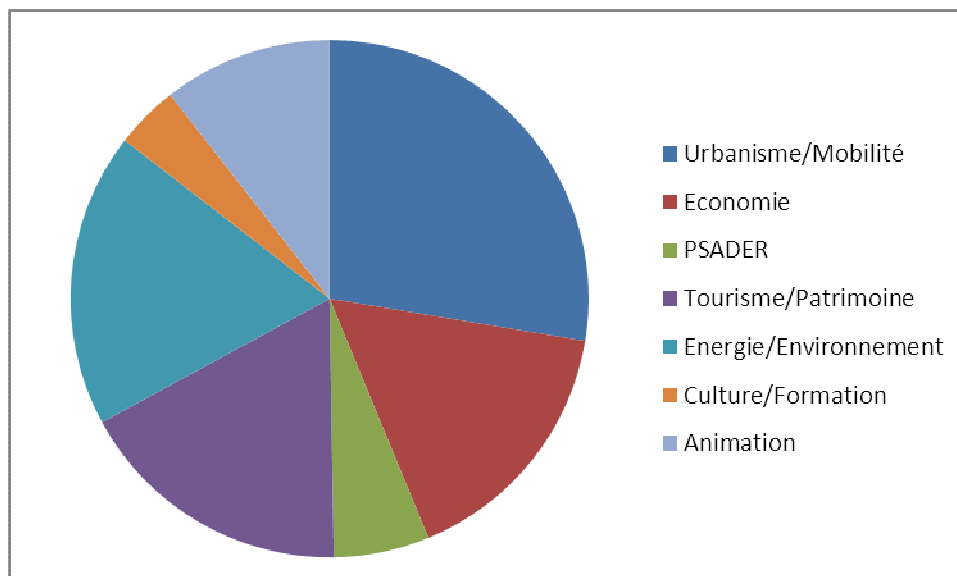
Montant moyen de subvention régionale par dossier : **11 059 € de subvention en moyenne par dossier**

⇒ Reste 2 437 000 € de subvention régionale à engager en 2 ans (51 % du contrat)

⇒ Reste 505 000 € de subvention départementale à engager en 2 ans (54 % du contrat)

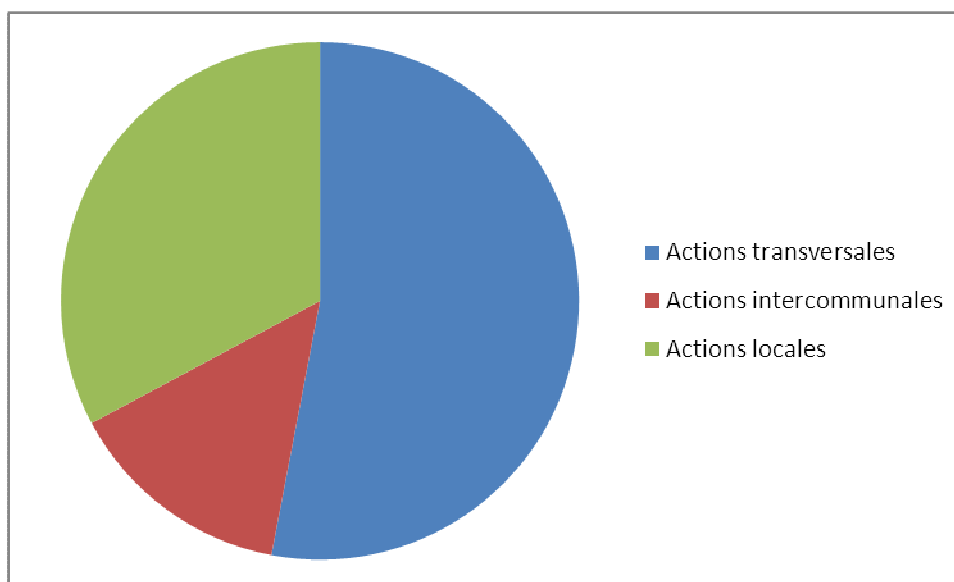
Répartition des subventions par thème : (en montant de subvention régionale engagée)

Thème	Montant engagé	Nombre dossiers
Urbanisme/Mobilité	195 420	11
Economie	114 393	7
PSADER	42 256	11
Tourisme/Patrimoine	122 666	22
Energie/Environnement	130 315	5
Culture/Formation	28 042	6
Animation	74 705	2
TOTAL	707 797	64



Répartition des subventions par maître d'ouvrage : (en montant de subvention régionale engagée)

Maître d'ouvrage	Montant engagé	Nombre de dossiers
Actions transversales	375 146	33
Actions intercommunales	100 299	10
Actions locales	232 352	21



Bilan des actions transversales 2012

Recettes perçues = 63 051 hab. x 2,69 € = 169 604 €

Dépenses engagées = 188 010 € soit 110 % (dont les 51 000 euros pour l'agence de mobilité

→ Le solde des années précédentes a permis de financer le surplus dans les actions transversales 2012.

Perspectives 2013 :

1. Mise en place de l'avenant
2. Préparation du futur CDDRA
3. Relance des maîtres d'ouvrage

Un tableau des principales actions restant à engager en 2013 et 2014 est présenté :

Actions CDRA	Maitres d'ouvrages	Subventions régionales restant à engager
1-2 Pôle agglomération pontoise ZAC Tréfimétaux	Pont de Chéruy	160 000
1-3 Pôle urbain Montalieu V – Densification Centre/Modes doux	Montalieu Vercieu	108 000
1-4 Pôle urbain Les Avenières – Dynamisation centre-ville	Les Avenières	90 000
1-5 Pôle urbain Crémieu-Villemoirieu – Entrée Ouest	Crémieu et Villemoirieu	170 000
1-7 Pôle urbain Morestel - Aménagement entrée ville	Morestel	120 000
1-8 Pôle urbain Chavanoz - Requalification et liaisons douces	Chavanoz	65 000
2-3 Urbanisme de qualité – Etudes communales	Communes / Symbord	45 000
2-4/13-3/14-2 Restauration et valorisation du patrimoine	Communes / Symbord	134 000
5-1 Aménagement annexe ViaRhôna	Communes / EPCI / Symbord	235 000
6-1 Expérimentations mobilité	Agence de mobilité / EPCI	60 000
7-3 Equipements exemplaires Développement durable	EPCI / Communes	360 000
8-3 Aménagement ZA (Signalisation/Requalification)	EPCI	130 000
13-2 Aménagement des sites touristiques	La Balme / Crémieu / Bouvesse / Brangues	224 000
17-2 Soutien aux manifestations culturelles	Communes/EPCI/Associations	108 000
Postes CDRA/SCOT	Symbord/ NII / CCI	145 000
Actions PSADER	Acteurs agricoles et forestiers	166 000
Diverses actions	Appel à projet	190 000
TOTAL		2 500 000

Les élus décident de relancer officiellement par courrier les maîtres d'ouvrages avec réponse attendue pour la réunion de comité de pilotage prévue le 10 juin 2013.

Un engagement précis (projet, calendrier, budget) sera attendu pour chaque opération.

Le tableau ci-joint sera réactualisé à chaque comité de pilotage pour assurer le suivi des actions

② Appel à candidature Economie de proximité 2013

Une délibération régionale (décembre 2012) propose d'encourager le développement d'une économie de proximité (secteur d'activité créant sur le territoire de la richesse à usage locale).

Christian GIROUD propose de participer à un appel à candidature lancée par l'Etat et la Région pour bénéficier d'un accompagnement (formation-action) pendant l'année 2013 qui permettra d'alimenter la réflexion autour du prochain CDDRA. Le comité de pilotage valide cette idée.

NB : Information du 15 mars 2013 - Notre dossier n'a pas été retenu pour 2013.

③ Engagement des crédits :

14 dossiers d'engagement de crédit sont présentés et discutés - objectif, contenu, coût, acteurs.

1-3 Aménagement du Pôle urbain - Cheminement doux – Montalieu Vercieu	54 185
1-5 Etude modes doux - Villemoirieu	3 100
1-8 Etude modes doux - Chavanoz	17 500
2-3 Etude programmation urbaine - St Romain de Jalionas	5 400
2-3 Programme de formation/accompagnement Urbanisme de qualité 2013 CAUE - SYMBORD	6 214
3-5 Accompagnement et expertise de projets logement 2013 – CC Isle Crémieu	2 360
3-5 Etude PLH – CC Pays des Couleurs	23 577
4-7 Animation actions PSADER 2013 – Chambre d'agriculture de l'Isère	10 800
4-7 Coordination PSADER 2013 – SYMBORD	6 400
7-2 Convention Ageden 2013 - SYMBORD	7 352
8-3 Signalisation ZA Isle Crémieu - CC Isle Crémieu	5 124
10-2 Assurer le renouvellement des exploitations 2013 - Chambre d'agriculture de l'Isère	3 600
13-2 Aménagement Grottes – La Balme les Grottes	20 469
13-3 Animation Maison du Patrimoine - Hières sur Amby	1 295

Ces 14 dossiers obtiennent un avis favorable.

Délibération Dispositif Urbanisme de qualité – Accompagnement/Formation-2013

L'action 2-3 "Favoriser un urbanisme de qualité" prévoit d'accompagner les communes lors de l'élaboration de leur document d'urbanisme conformément aux orientations du SCOT.

C'est une démarche volontaire de la commune pour financer une réflexion complémentaire au PLU.

L'action prévoit notamment un programme d'information-sensibilisation avec le CIFODEL et le CAUE spécifique au territoire. Le programme pour l'année 2013 est estimé à 20 715 euros pour 8 demi-journées. Il est subventionné par la Région (30% soit 6 214 euros) et le Département de l'Isère (25% soit 5 179 euros).

Afin de permettre d'assurer la continuité de ce programme d'information-sensibilisation des communes, il est proposé aux membres du bureau syndical d'en valider le principe pour l'année 2013.

Après délibération, le bureau décide :

de valider le principe de ce programme d'information-sensibilisation des communes pour l'année 2013

d'autoriser le Président à :

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés ou conventions correspondants dans la mesure où les marchés lancés respectent les budgets alloués.
- signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette action
- solliciter les subventions correspondantes CDRA de la Région et du Département de l'Isère

Délibération Convention Ageden – Information Energie Année 2013

La convention entre l'AGEDEN et le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD) pour les 5 ans du CDRA a été signée le 28 septembre 2009. Pour rappel, elle comprend 4 grands types d'actions : Sensibiliser et mobiliser, Informer, Accompagner et Réaliser, Evaluer et coordonner

Ces actions sont déclinées par année et font l'objet d'un bilan en fin d'année et d'ajustements si nécessaires.

Le budget total prévisionnel de l'action est de 18 380 € pour l'année 2013. Les financements sont de 80 % (40 % Région et 40% Département de l'Isère par le CDRA).

Le montant restant à la charge du SYMBORD pour l'année 2013 est prévu dans la cotisation annuelle CDRA.

Après délibération, le bureau décide :

- de valider le principe des actions de cette convention pour l'année 2013
- d'autoriser le Président à :
 - prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de la convention correspondante dans la mesure où les marchés lancés respectent les budgets alloués.
 - signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette action
 - solliciter les subventions correspondantes

Délibération Animation et coordination PSADER année 2013-2014

Le Syndicat Mixte doit gérer le volet agricole et forêt du CDRA / PSADER au travers d'une convention avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

La convention précise la mission d'animation des actions et la coordination du volet agricole du CDRA / PSADER pilotée par le Syndicat mixte et confiée à la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

La convention cadre a été signée le 22 octobre 2009 (1^{er} avenant en novembre 2012) par les Présidents des 2 structures et sera déclinée par des conventions annuelles explicitant les moyens mis en œuvre et les modalités financières spécifiques.

Cet accord cadre est conclu pour la durée du volet agriculture du CDRA/PSADER de la Boucle du Rhône en Dauphiné soit du 13 novembre 2008 au 12 novembre 2014.

La mission d'animation et de coordination du volet agriculture et forêt du CDRA / PSADER démarre au 1^{er} janvier 2009 jusqu'au 31 décembre 2014.

Les modalités de paiement annuel de la partie autofinancement du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (8 000 €) sont les suivantes :

- autofinancement du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné : 1 600 €
 - subvention demandée par le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné à la Région et au FEADER : 6 400 €
- Le Bureau syndical doit délibérer afin d'autoriser le Président à solliciter la subvention de la Région Rhône-Alpes et du FEADER pour un montant annuel de 6 400 €, soit 80% de la dépense.

Après délibération, le bureau décide :

- de valider les demandes de subvention (Région et FEADER) pour la mise en œuvre du volet agriculture et forêt du CDRA / PSADER de la Boucle du Rhône en Dauphiné pour les années 2013 et 2014
- d'autoriser le Président à effectuer toute demande de subvention et à signer tout document nécessaire à cette demande

Questions diverses

- **Date** du prochain comité de pilotage : **lundi 15 avril 2013 à Chavanoz.**
- Le SYMBORD organise avec les communes ayant restauré des sites patrimoniaux dans le cadre de l'action 2-4 du CDRA une **Fête du patrimoine** de la Boucle du Rhône en Dauphiné le week-end du 1^{er} et 2 juin 2013 (Frontonas – Leyrieu – Vertrieu – Montalieu – Charette – Courtenay)
- Les **prochaines réunions** de comité de pilotage sur l'année **2013** auront lieu :
 - 15 avril 2013
 - 10 juin 2013
 - 16 septembre 2013
 - 18 novembre 2013